

RANDO
SOLEX-CLUB
DU 22 SEPTEMBRE 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 14 septembre à :
Sylvie Raynaud—L'Espinasse Basse—63190 LEZOUX

1 bulletin par solexiste

Je m'inscris pour la Rando Solex du 22 septembre prochain.

Je certifie que mon Solex est assuré et que je serai muni des accessoires de sécurité réglementaires.

Nom :Prénom.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Nombre de personnes au repas de midi :

Ci-joint un chèque de 30€ par personne* pour le repas à l'ordre du Solex Club du Puy de Dôme.

Fait à : le :

Signature :

*pour les personnes non adhérentes une participation de 5.00€ leur sera demandée.

**RANDO
SOLEX-CLUB
DU 22 SEPTEMBRE 2024
Règlement pour la randonnée.**



Les randonnées sont organisées par le Solex Club 63, ce n'est ni une course de vitesse, ni une compétition, mais une randonnée pour découvrir les charmes et les sites de la région. Des pauses sont prévues pour répondre aux besoins de chacun et de sa machine.

Les randonnées imposent à ses participants pour des raisons de sécurité de rester derrière le véhicule pilote. La sécurité est assurée par des motards bénévoles aux carrefours. Le ramassage du solex en panne est assuré par le véhicule balai, et le pilote en panne sera pris en charge par un véhicule.

Les randonnées étant organisées sur route ouverte, les participants devront impérativement respecter le code de la route.

Tous les concurrents s'engagent à respecter le règlement par le seul fait de leur inscription. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour tous incidents ou accidents pouvant survenir, avant, pendant ou après la randonnée et découlant du non-respect du règlement.

Les randonnées obligent le port du casque, des gants, l'attestation d'assurance apposée sur le cycle, le bon état des freins, le comportement légal en matière d'alcoolémie et de stupéfiants.

Ce sont des randonnées sur invitation privée, cette journée n'est pas ouverte à tout public.

Cette fiche devra nous être retournée signée ou remise au plus tard avant le briefing.

En s'inscrivant, tout participant accepte le présent règlement pour chaque randonnée effectuée par le Solex Club

Je reconnais les informations ci-dessus exactes, je certifie avoir pris connaissance du règlement de cette randonnée et je m'engage à le respecter dans le strict respect du code de la route. Je dégage l'organisation de toutes responsabilités.

Je décharge les organisateurs de la randonnée de toutes responsabilités en cas d'accident lors de la randonnée.

A :.....le:.....

Mention (« Lu et Approuvé ») :

Nom:

Prénom:

Signature :

Solex club du Puy de Dôme - Mairie - 5 place de l'église - La Moutade - 63200 Chambaron sur morge

Courriel: solexclub63@gmail.com

site <https://www.solexclub63.fr>